# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Violences dans le milieu sportif

Question écrite n° 8191

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la recrudescence préoccupante des violences dans le milieu sportif. Sur l'année 2024, 58 % des sportifs déclarent avoir été victimes d'au moins un acte de violence au cours de leur parcours. Ce chiffre alarmant témoigne d'une banalisation croissante des violences dans le sport. Celles-ci sont le plus souvent perpétrées par des coéquipiers ou des entraîneurs et peuvent revêtir des formes diverses : verbales, physiques, psychologiques ou sexuelles. Plus inquiétant encore, près de 71 % des victimes sont des filles mineures, tandis que près de 90 % des auteurs présumés sont des hommes. Entre janvier et septembre 2024, 396 signalements ont été transmis à la cellule Signal-Sport. Cependant, selon plusieurs associations oeuvrant dans la protection de l'enfance et la lutte contre les violences, ce chiffre resterait en deçà de la réalité. Dans ce contexte, elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement pourrait envisager pour renforcer encore son action de prévention des violences dans le milieu sportif.

### Données clés

**Auteur :** Mme Michèle Tabarot
**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Droite Républicaine
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 8191
**Rubrique :** Sports
**Ministère interrogé :** Intérieur
**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse et vie associative

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 1er juillet 2025, page 5698